

AST118 - Politiques et actions locales d'insertion professionnelle

Présentation

Prérequis

Ce module s'adresse à des personnes qui exercent ou envisagent d'exercer des responsabilités d'encadrement ou d'ingénierie de projets au sein d'une structure visant l'insertion des publics en difficulté.

Il est ouvert aux candidat.e.s qui satisfont l'une de ces conditions :

- titulaires d'un diplôme bac + 2 national en sciences humaines et sociales, d'un diplôme de "premier cycle" du Cnam, ou d'un autre diplôme homologué de niveau III
- titulaires d'un diplôme scientifique ou technique justifiant d'une expérience dans le domaine couvert
- personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'insertion d'au moins trois ans, suffisante pour valider leurs acquis dans le cadre prévu pour le décret de 1985

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de développer les connaissances et les compétences pour conduire et coordonner un projet territorial d'insertion professionnelle.

Programme

Contenu

Les politiques d'insertion portent de forts enjeux de société dans un contexte de chômage massif. Elles connaissent des évolutions permanentes, tant dans leurs objectifs que dans leurs dispositifs et leurs acteurs. Or ces politiques, souvent décidées au niveau national, éventuellement influencées par les orientations européennes, se déclinent au niveau local (départements, ville, etc.), si bien que leurs évolutions transforment souvent l'action des acteurs de terrain qui les mettent en œuvre. C'est dans cette perspective, dynamique et multi-niveau, qu'on abordera les politiques et actions locales d'insertion professionnelle.

Ce module combine des cours magistraux, des interventions de professionnel.le.s et des travaux de groupe.

On s'intéressera tout d'abord à la tendance au renforcement de l'objectif de retour à l'emploi, devenu très pregnant dans les politiques locales d'insertion. Plusieurs minima sociaux mis en place pour garantir le revenu des ménages pauvres en leur assurant une insertion dans la société, se sont transformés en dispositifs visant prioritairement l'insertion professionnelle des allocataires. Ceux-ci se sont donc trouvés enrôlés dans des dispositifs dits « d'activation », comme le revenu de solidarité active (RSA) qui a remplacé en 2009 le revenu minimum d'insertion et l'allocation de parent isolé. La réforme RSA a modifié l'organisation et les pratiques des acteurs qui l'ont mise en œuvre, mais de manière différenciée selon les territoires (départements).

Une deuxième tendance explorée dans ce module est la recherche de « transversalité », consistant à faire travailler ensemble des professionnel.le.s de plusieurs secteurs (emploi, social, petite enfance, etc.) pour répondre à la complexité de certaines problématiques d'insertion. Cette transversalité est à l'œuvre dans la mise en œuvre locale de plusieurs dispositifs nationaux (par exemple l'accompagnement global des demandeurs d'emploi par Pôle emploi et les services sociaux des départements) mais aussi dans des dispositifs développés à l'initiative des territoires (par exemple des crèches d'insertion dans certaines villes ou quartiers).

Mis à jour le 14-06-2023



Code : AST118

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / 1

Contact national :

EPN13 - Secrétariat LP110

2 rue Conté

39.3.49

75003 Paris

01 40 27 24 28

[par_intervention-
sociale@lecnam.net](mailto:par_intervention-sociale@lecnam.net)

D'autres tendances des politiques d'insertion seront également explorées : les réformes territoriales, les évolutions concernant le financement des dispositifs d'insertion et la mobilisation des entreprises dans les politiques d'insertion.

Plan du cours (indicatif)

1. Les politiques d'insertion sociale et professionnelle. Cartographie, acteurs, publics, niveaux et gouvernance
2. Insertion des allocataires de minima sociaux. Du RMI et de l'API au RSA, histoire, gouvernance, évaluations
3. La transversalité dans les politiques locales d'insertion. Deux exemples : l'accompagnement global des demandeurs d'emploi et les crèches d'insertion
4. Réformes territoriales et politiques d'insertion
5. Financer l'insertion et mobiliser les fonds européens
6. Les entreprises dans les politiques locales d'insertion. L'exemple des territoires zéro chômeurs de longue durée

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Contrôle continu : exposé (et éventuellement dossier)

Les auditeur.trice.s étudient en binôme un projet local d'insertion sociale et professionnelle. Sur la base de leurs recherches documentaires et enquêtes de terrain, les binômes présentent le dispositif, ses acteurs, ses publics, ses financements, etc. en étant soucieux de sa dimension locale. Ils interrogent la portée et les limites du dispositif et font d'éventuelles préconisations.